

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°20/2021**

<b>Date convocation</b>	<b>: 24.06.2021</b>
<b>Nombre de conseillers</b>	<b>: 15</b>
<b>En exercice</b>	<b>: 15</b>

<b>Présents</b>	<b>: 13</b>
<b>Votants</b>	<b>: 14</b>

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de Salinelles, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marc LARROQUE, Maire.

**Présents** : Mesdames Line GAL, Adjointe – Florise PADER – Agnès VRINAT JEANNEAU – Véronique FONTENEAU – Véronique GALI

Messieurs : Norbert RIEUSSET, Adjoint – Gérard CAFFORT – Olivier MORICEAU – Martinho DE PASSOS – Patrick LOISEL – Régis COMBERNOUX – Thierry FERRAND

**Procuratation (s)** : Paul MARTIN à Marc LARROQUE

**Absents excusés** : Paul MARTIN

**Absente** : Florence BARBOT

**Secrétaire de séance** : Norbert RIEUSSET

**Objet : TARIF DES COMPTEURS EAU**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, la délibération n°2011-007, prise en conseil municipal du 21 mars 2011, fixant le tarif des compteurs eau avec la bague de fixation au prix de : compteur de diamètre 15 : 55,08 €, compteur de diamètre 20 : 66,62 €.

La commune a été informée, par le fournisseur, d'une augmentation du tarif des matières premières, ce qui entraîne une évolution du prix d'achat des compteurs avec bague de fixation.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de définir les tarifs des compteurs eau en suivant les augmentations appliquées par notre fournisseur, ce qui ferait passer les prix à :

- un compteur de diamètre 15 avec la bague de fixation : 60,00 €
- un compteur de diamètre 20 avec la bague de fixation : 71,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve les nouveaux tarifs appliqués pour les compteurs d'eau et les pièces annexes,
- Autorise Monsieur le Maire à ajuster ces tarifs en fonction de ceux du fournisseur.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
M. Marc LARROQUE